



CONSEIL GÉNÉRAL – 15, 16 ET 17 JUILLET 2020

DÉSIGNATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL – RÉUNION AVEC LES CANDIDATS

EXPOSÉ PRÉSENTÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE PAR S.E. MME YOO MYUNG-HEE

16 JUILLET 2020

I. Introduction

Je vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, pour cette invitation. C'est un honneur pour moi de participer à ce processus de sélection en tant que candidate et de partager avec vous ma vision pour l'OMC.

C'est peut-être une coïncidence, mais je suis née en 1967, année de l'accession de la Corée au GATT, et j'ai commencé ma carrière dans le domaine du commerce à la naissance de l'OMC, en 1995. Au cours de ma vie, j'ai vu la Corée, un pays alors relativement pauvre, sortir des ruines de la guerre et parvenir à une croissance remarquable pour devenir l'une des plus grandes nations commerçantes.

Je ne dis pas cela avec prétention. Bien au contraire. Ma carrière dans le domaine du commerce m'a convaincue que c'était le système commercial ouvert représenté par l'OMC qui avait donné à la Corée la possibilité de suivre cette voie de développement.

La Corée en tant que pays et moi-même en tant que personne avons une dette de gratitude envers le GATT et l'OMC, qui ont fourni les outils et l'environnement économique nécessaires à notre développement. Je suis fermement déterminée à ce que tous les Membres puissent bénéficier de ces possibilités, quel que soit leur niveau de développement.

Au cours de mes 25 années de carrière dans le domaine du commerce international, j'ai appris que tout accord reposait sur des travaux préparatoires solides et était scellé par la volonté politique. En tant que Ministre du commerce, je me suis occupée des détails techniques de certains accords et j'ai aussi contribué à la finalisation d'accords commerciaux majeurs. Je crois que ma grande expérience et mes vastes compétences me permettront d'apporter des éclairages et des solutions créatives pour redresser et redynamiser l'OMC.

Lorsque je suis venue à Genève peu après la naissance de l'OMC, l'optimisme et l'enthousiasme régnaient autour du bâtiment. Malgré les nombreuses difficultés, je suis convaincue que l'espoir et l'optimisme regagneront l'Organisation. Ce serait un privilège et une mission importante dans ma vie que d'exercer les fonctions de Directrice générale et de travailler avec les Membres pour garantir la viabilité et la vitalité du système commercial multilatéral.

II. Difficultés auxquelles l'OMC est confrontée

En exprimant ma confiance et mon optimisme, je ne cherche pas à minimiser les difficultés auxquelles l'OMC est confrontée. En effet, l'Organisation est à un tournant de son histoire alors que l'environnement commercial global subit des changements fondamentaux et que beaucoup remettent en question la pertinence du système commercial multilatéral.

Nous sommes aujourd'hui témoins de la menace d'une montée du protectionnisme et d'une intensification des tensions commerciales. Les progrès technologiques transforment la manière dont nous produisons, distribuons et consommons les biens et les services dans une mesure jamais imaginée lors de la création de l'OMC. La crise mondiale provoquée par la pandémie compromet la réalisation de l'objectif de l'Organisation qui consiste à garantir une circulation fluide des marchandises et des services.

L'OMC, qui était censée offrir prévisibilité et stabilité en cette période de troubles, est maintenant confrontée à un déficit de confiance, ses trois piliers étant sous tension.

Malgré beaucoup de bonne volonté et un travail acharné, le bilan des négociations menées à l'OMC laisse beaucoup à désirer. Des progrès ont été accomplis, comme l'adoption des paquets de Bali et de Nairobi, y compris l'Accord sur la facilitation des échanges, mais nous devons faire beaucoup plus pour surmonter les difficultés et faire face aux réalités du XXI^e siècle. La stagnation des négociations a eu des conséquences négatives pour toutes les fonctions de l'OMC et, dans une certaine mesure, a contribué aux problèmes actuels concernant le système de règlement des différends.

III. Ma vision pour l'OMC

Je suis malgré tout convaincue que l'OMC pourra surmonter ces difficultés. La pandémie a amené les Membres à réaffirmer leur volonté d'édifier un ordre international plus solide. Je pense que le nouveau Directeur général devrait être proactif et apporter de l'énergie et de la créativité à cet effort.

Mon objectif est de rendre l'OMC plus **pertinente**, plus **résiliente** et plus **réactive**.

L'OMC doit continuer d'évoluer afin de devenir plus **pertinente** face à l'évolution de la situation et des réalités économiques. L'OMC doit renforcer la durabilité et l'inclusion pour rester **résiliente** en tant que défenseur de l'ouverture commerciale pour les 25 prochaines années et au-delà. Enfin, dans l'intérêt de tous ses Membres, l'OMC doit être plus **réactive** face aux difficultés et aux aléas qui surviennent à l'échelle mondiale.

IV. Tâches à venir

Pour avoir un réel impact, ces ambitions générales devront se traduire par des actions concrètes. Permettez-moi d'en aborder quelques-unes, que je considère comme prioritaires: la CM12, la réforme de l'OMC et le développement durable.

Premièrement, la douzième Conférence ministérielle.

La CM12 sera un déterminant important de la capacité des Membres d'obtenir des résultats et d'établir le programme de travail pour l'avenir. Le nouveau Directeur général doit contribuer à en faire un succès pour renforcer la confiance dans l'OMC.

Un résultat positif sur les subventions à la pêche démontrera la crédibilité de l'OMC et sa capacité de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de développement durable. Cela apportera également au monde des avantages sur les plans du commerce et de la durabilité environnementale. Je ferai tout mon possible pour soutenir ces négociations et les faire aboutir rapidement à un résultat pour approbation par les Ministres à la CM12.

Le commerce électronique est également un domaine dans lequel nous devrions travailler en vue d'obtenir des résultats tangibles. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de cette question. Un accord global d'ici à l'été prochain peut être ambitieux, mais je pense que nous pouvons prendre certaines mesures concrètes et tracer la voie à suivre pour les travaux de l'après-CM12.

Nous devons également faire de réels progrès sur les questions de développement. Celles-ci devraient occuper une place importante à chaque session de la Conférence ministérielle et, selon moi, encore plus à la CM12 en raison de l'impact de la pandémie sur le commerce mondial, la croissance et les chaînes de valeur mondiales. L'Organisation devrait s'efforcer de prendre des mesures concrètes qui puissent aider les Membres, en particulier les plus vulnérables, à faire face à l'urgence sanitaire et économique actuelle.

Deuxièmement: la réforme de l'OMC.

Je suis parfaitement consciente des propositions que les Membres ont présentées au sujet de la réforme de l'OMC. Je sais aussi à quel point ces questions peuvent être sensibles pour les différents Membres. L'étude de solutions coopératives ne peut se faire sans un degré élevé de confiance entre les Membres.

Les trois piliers de l'OMC doivent tous fonctionner ensemble pour maintenir un système commercial multilatéral sain et efficace.

Premièrement, il conviendrait d'actualiser le corpus de règles et de conclure des accords ayant un réel impact sur le plan économique. Des progrès à la CM12 montreraient que l'OMC peut régler les problèmes du monde réel rencontrés par les sociétés et les entreprises. Je crois que tout point de l'ordre du jour qui reflète de manière équilibrée les principes fondamentaux que sont la libéralisation des échanges et le développement peut être proposé pour examen.

Une autre question urgente et pressante est le rétablissement du système de règlement des différends. Nous avons besoin d'un système de règlement des différends stable et pleinement opérationnel qui puisse contribuer efficacement au règlement rapide et satisfaisant des différends. J'agirai en tant que médiatrice pour permettre des discussions constructives en vue de trouver une solution efficace et permanente.

La mise en œuvre des accords et le renforcement de la transparence sont aussi des éléments de réforme importants. Les Comités OTC et SPS témoignent de ce que nous pouvons accomplir en respectant des normes élevées en matière de transparence pour éviter des différends commerciaux inutiles. Bien entendu, les moyens spécifiques utilisés pour atteindre ces objectifs devraient tenir compte des capacités et des besoins des Membres, en fonction de leur niveau de développement.

Troisièmement, le commerce inclusif et le développement durable.

La réforme de l'OMC ne devrait pas être un objectif en elle-même et à elle seule, mais un instrument visant à promouvoir la prospérité économique et l'amélioration des niveaux de vie pour tous les Membres de l'Organisation. À cette fin, l'OMC devrait mener des initiatives commerciales inclusives englobant des questions générales de développement, ainsi que des questions transversales spécifiques telles que les MPME, l'autonomisation économique des femmes et l'environnement.

Entre autres choses, nous devrions intensifier nos efforts pour aider les pays en développement, en particulier les PMA, à s'assurer une part plus importante de la croissance du commerce international. Nous devrions mettre pleinement en œuvre ce qui a été convenu pour les PMA et renforcer nos programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités. En outre, tout en maintenant un rôle central pour l'OMC dans la défense de ces valeurs importantes, je soutiendrai la coopération avec les autres organisations internationales d'une manière proactive et constructive. Cela contribuera à élargir les ressources disponibles et l'engagement multilatéral en faveur de la réalisation des objectifs des Membres.

V. Comment je vois le rôle du Directeur général

Le Directeur général devrait faire preuve d'optimisme et avoir une vision réaliste des choses. Plus important encore, il doit avoir la confiance des Membres pour rétablir la confiance dans l'Organisation. Pour ce faire, le Directeur général doit être un facilitateur efficace, digne de confiance et averti et savoir comment et quand intervenir pour aider à trouver un consensus et un accord.

Bien sûr, tout cela nécessitera une collaboration étroite et harmonieuse avec vous, les ambassadeurs, ainsi qu'avec les ministres du commerce de vos pays respectifs. L'OMC est, et restera, une organisation conduite par les Membres. Nous ne pourrions atteindre nos objectifs que

si nous travaillons ensemble. Ma porte sera toujours ouverte. Je répondrai toujours au téléphone. Je serai disponible chaque fois qu'on aura besoin de moi.

L'OMC dispose d'un excellent Secrétariat et je la dirigerai d'une manière solidaire et positive pour continuer d'attirer des professionnels talentueux et ambitieux du monde entier. Je soutiendrai activement les projets transversaux et la transparence en faveur de nouvelles initiatives, tout en contribuant à donner un nouveau souffle à des programmes de travail de longue date. Je viendrai travailler tous les jours avec enthousiasme et dynamisme et je m'assurerai qu'il en soit de même pour le Secrétariat.

Je voudrais conclure en rappelant ce que j'ai dit au début de mon exposé. Je dois beaucoup au système commercial multilatéral représenté par l'OMC. Avoir la possibilité d'exercer les fonctions de Directrice générale de l'OMC serait un immense honneur et un privilège. Si je devais être la nouvelle Directrice générale, je consacrerai tout ce que j'ai à cette fonction, tout mon temps, toute mon énergie et tous mes espoirs, pour rendre l'OMC plus pertinente, plus résiliente et plus réactive. Merci beaucoup.
